

Qu'est ce que la Parade des associations ?

La parade des associations est un défilé permettant aux associations lédoniennes de se faire remarquer auprès du public. Alors, n'hésitez pas à vous démarquer et à faire du bruit !

Où et Quand ?

Le samedi 3 septembre 2022, à partir de 16h30. Le grand Départ aura lieu, à 17h45, sur la Place de Verdun. Le cortège sillonnera le centre-ville avant de rejoindre le Parc des Bains.

Que faut-il faire dès mon arrivée ?

Dès votre arrivée, vous devrez vous présenter à l'accueil, matérialisée par une tente rouge, pour que les encadrants puissent vous diriger et vous installer dans le cortège.

Qu'en est-il du parcours ?

Concernant le tracé, c'est la surprise ! Le jour même, le parcours sera clairement encadré par la Police Municipale et les organisateurs.

Et après ?

La ville vous offre le verre de l'amitié. Nous vous invitons à poursuivre l'événement avec un repas tiré du sac.

Remarque

La place de Verdun sera réservée aux bénévoles et participants. (Attention ! : Places limitées)

FORUM DES ASSOCIATIONS 2022

Qu'est ce que le Forum des associations ?

Le Forum est un événement qui donne l'occasion aux associations ainsi qu'aux visiteurs de se rencontrer dans un cadre convivial. Cela permet aux associations de se faire connaître des visiteurs et de recruter des adhérents.

Où et Quand ?

Le dimanche 4 septembre 2022, au Parc des Bains.

A quelle heure dois-je arriver ?

A partir de 7h30.

Que faut-il faire dès mon arrivée ?

L'installation du stand doit être faite avant 10h, heure d'ouverture du Forum.

Comment transporter les affaires vers mon stand ?

La circulation de véhicule motorisé est interdite sur le Parc des Bains (sauf accord explicite du coordinateur). Le stationnement au Parking Lapalu sera principalement réservé pour l'événement Regain(s).

Cependant, un service navette sera à votre disposition, sur ce même parking, pour le transport de vos affaires relatives à votre stand.

Comment m'installer sur mon stand ?

Comme l'an passé, vous partagerez votre abri avec une autre association. Il vous sera fourni une table et deux chaises, par défaut. La décoration et l'installation de votre espace ne possède que deux limites. Votre imagination et le respect du matériel.

Aussi, chaque dégradation du matériel à disposition sera facturée à l'exposant au tarif en vigueur. Enfin, pour la préservation de la propreté du Parc des Bains, des sacs poubelles seront mis à votre disposition.

Comment bénéficier d'un branchement électrique ?

Vos besoins ont bien été pris en compte.

Comment bien débuter cette journée ?

Le petit déjeuner sera offert aux exposants entre 9h et 10h.

Comment se déroulent les animations ?

Les animations commencent à 10h30. Les associations s'engagent à les maintenir dans la mesure du possible. En cas d'annulation, veuillez contacter le coordinateur. Les associations doivent veiller à la sécurité des personnes et à la préservation du matériel mis à disposition. La présence d'au moins un représentant de l'association est obligatoire sur l'espace.

Puis-je vendre sur mon stand ?

Non, en l'absence d'autorisation explicite de la Ville, toute vente est formellement interdite sur le Forum.

Comment déjeuner sur place ?

Vous pourrez vous restaurer auprès de nos partenaires foodtrucks ainsi qu'aux stands OIS et Vir'volte.

Et après ?

Cette grande fête des associations sera clôturée par un apéritif offert par la Ville à partir de 18h15. Avant cela, nous vous inviterons à déposer vos chaises et tables aux espaces dédiés.

Contact du coordinateur Forum des associations :
M. CHOUIKHI Mehdi, au 03.84.47.88.76

